## Séminaire transversal Image Animée du 25 novembre 2014 Organisé par le Centre Max Weber, Atelier Image Animée

## **COMPTE RENDU DE SEANCE**

# « L'image animée et le numérique »

## Invité à exposer :

Marie-Thérèse Têtu : « mmm-patrimonum.fr », « Les représentations numériques d'une enquête sur la prison Montluc, un lieu à mémoires multiples »

## Séance organisée par :

Béatrice Maurines (avec la collaboration de Hannelore Girardot-Pennors et Catherine Gauthier)

## **Propos** introductif

#### > Quelques rappels en préambule

L'Atelier Image Animée existe au sein du Centre Max Weber depuis trois ans. Il regroupe des chercheurs qui travaillent avec l'image animée, qui questionnent la manière de produire un film et qui interrogent le dispositif comme méthodologie pour nourrir une recherche. En mettant en place ce séminaire transversal, qui existe depuis 2013, l'objectif de l'Atelier est de créer une interface pour permettre aux chercheurs et praticiens de l'image, de faire part d'une réflexion, de questionnements au encore de travaux concernant l'usage et la pratique de l'image animée en sciences humaines et sociales.

Lors de ce séminaire transversal, un praticien de l'image est invité à présenter sa recherche en s'appuyant sur un support filmique. Le groupe du séminaire travaille sur l'image, à partir de l'image et avec l'image.

#### > Séance d'aujourd'hui

Quatrième séminaire de l'année, la séance qui s'intitule « L'image animée et le numérique » vise à présenter un support différent de ce qui a été présenté auparavant. En effet, il ne s'agit pas de questionner seulement le documentaire de recherche mais d'exposer et d'interroger les formes du web-documentaire, outil numérique.

Le web-documentaire présente une nouvelle démarche et interroge le cadre de l'institution de recherche. De nombreux appels d'offre demandent systématiquement de travailler avec l'image et le numérique.

Aujourd'hui, il est question de présenter cet outil, de comprendre comment il a été conçu en fonction de l'objet de recherche et ses objectifs. Plus précisément il s'agit de le questionner d'un point de vue scientifique mais aussi, et surtout, de soulever la question de sa logique collaborative.

En quoi donne-t'il à réfléchir à d'autres manières de pratiquer la recherche ? Comment produire des outils numériques de diffusion de la recherche et qu'est ce que ça apporte ? À quels publics s'adresse-t'on ?

Marie-Thérèse Têtu, chercheur au Centre Max Weber, est l'invitée de cette séance pour parler du numérique comme outil de publication et de contribution à la recherche.

Son intervention porte tout d'abord sur le cadre de la recherche menée et sur les matériaux qui ont été produits. Ensuite, Marie-Thérèse Têtu nous expose la raison du recours à l'image animée associée au numérique pendant et dans la suite de la recherche. La présentation est jalonnée par des matériaux filmés et montés dans le cadre de cette recherche et se termine

par une exposition de l'outil numérique, une plate-forme collaborative conçue par l'équipe de recherche en partenariat avec des professionnels de l'audiovisuel et des chercheurs en informatique et en architecture de l'information.

## Intervention de Marie-Thérèse Têtu : l'image animée et le numérique

« Les représentations numériques d'une recherche sur la prison Montluc, un lieu à Mémoires Multiples »

#### 1 - Retour rapide sur le cadre de la recherche

Marie-Thérèse Têtu, dans le cadre d'un programme de recherche financé par le Ministère de la culture<sup>1</sup>, s'intéresse au processus de patrimonialisation d'un lieu à histoires et à mémoires multiples en se penchant sur la prison Montluc, à Lyon, qui, au moment de la fermeture générale des prisons de la ville en 2009, a été transformée en Mémorial. Ce Mémorial n'a été dédié qu'à une seule période de l'histoire de la prison, en 1943-1944, quand elle avait été réquisitionnée par la Wehrmacht et la Gestapo.

L'objet de la recherche est de mener l'enquête sur la manière dont le processus s'est déroulé, les rôles et les actions des acteurs qui sont intervenus, les choix d'histoire et de mémoire qui ont été opérés. La recherche laisse une part importante à la prise en compte de la dimension publique de ce processus avant, pendant et après l'ouverture du Mémorial aux visiteurs : comment se manifestent d'autres histoires et mémoires du lieu et se discutent les choix décidés et leurs oublis ? Comment ces controverses sont-elles mises à jour et traitées ?

La première hypothèse formulée est que la patrimonialisation est un processus continu, inachevé et auquel participent les publics. La seconde hypothèse à laquelle l'équipe de recherche a voulu contribuer par les modes de représentation articulés entre l'image animée le numérique se définit par le fait que le processus de patrimonialisation est dynamisé par les contributions de tous les publics, que ce soit dans, en dehors, ou en interaction avec les procédures officielles. En d'autres termes, l'hypothèse était de dire que tout ne se passe pas seulement avec les instances officielles mais que la patrimonialisation peut prendre forme à l'intérieur des institutions, mais aussi en dehors, et le plus souvent en discussion et interférences entre le dehors et le dedans.

\_

<sup>1</sup> Ce programme de recherche dirigé par Alain Battegay s'intitulait « Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité. Le cas de deux lieux en cours de patrimonialisation : la prison Montluc (Lyon) et le centre de rétention d'Arenc (Marseille) ». Il a été financé par le Ministère de la Culture et de la communication dans le cadre de l'appel à projets de recherches « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales » 2011.

#### 2 - L'image animée comme méthode pour parler de la société et faire parler la société

Avant de visionner les extraits de vidéos et de mettre en débat l'image animée et le numérique, Marie-Thérèse Têtu tient à nous fait part de quelques remarques et questionnements que lui a inspiré la lecture de Howard Becker « Comment parler de la société ? Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales ».

Howard Becker travaille sur les diverses manières de parler de la société en ayant recours à de multiples genres, méthodes et formats. L'article scientifique académique, le film documentaire, le roman, le théâtre, les statistiques, l'approche comparative, la photographie documentaire peuvent tous avoir une valeur de description sociale et d'analyse sociologique. Ce qu'il y a de pertinent c'est de considérer davantage la fabrique des représentations plutôt que l'objet produit, et le rapport entre usagers et fabricants : Qui fait quoi ? Qui coopèrent pour faire quoi ? Quelle part est laissée aux usagers pour découvrir et interpréter des significations ?

Becker met en perspective les différentes manières de rendre compte : l'une va laisser une grande part au travail d'interprétation, comme la photographie documentaire ou le théâtre, alors que l'autre adoptera un format rigoureux y laissant moins de place tout en l'autorisant, comme l'article scientifique. La question posée est alors de connaître l'intérêt pour les sciences sociales d'avoir recours à d'autres formes de représentations qui vont permettre des possibilités d'interprétations que ne permet pas le caractère stéréotypé de l'article de revue par exemple.

Becker prend l'exemple du théâtre qui permet de créer des discussions intellectuelles construites autour de questions sociales et sociologiques, avec des personnages qui incarnent et défendent des points de vue qui se combattent sans diriger le public vers ce qu'il faut en penser ou conclure. C'est à lui de réfléchir. Il est difficile pour un chercheur d'utiliser des procédés artistiques ou insolites alors que ce sont des ressources dont les chercheurs en SHS pourraient s'emparer pour fabriquer des représentations de leurs recherches plus proches des réalités qu'ils cherchent à décrire et permettant à leurs lecteurs de participer à l'élaboration des hypothèses et des interprétations. Le projet de recherche auquel participe Marie-Thérèse Têtu est donc de s'attacher à ces nouvelles formes d'écriture et de croiser différents mondes et modes de représentation ; le multimédias permet d'y avoir recours.

#### 3 - Visionnage d'extraits de vidéos

Cette série de plusieurs extraits de vidéos portent sur un des axes de recherche qui est la question de l'histoire et des mémoires des Algériens à Montluc pendant la guerre dite d'Algérie, en métropole. La recherche et l'enquête sont parties d'une sollicitation de la directrice du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation en 2010 qui voulait faire émerger la question de la prise en compte de la période de la guerre d'Algérie dans le cadre de la patrimonialisation de la prison Montluc. Dans l'enceinte de cette prison il y a eu onze Algériens guillotinés, et plus d'une centaine de condamnations à mort ont été prononcées

par le tribunal permanent des forces armées, qui siégeait dans un bâtiment voisin de la prison qui ne fait pas partie du Mémorial. Aujourd'hui, dans le Mémorial, cette période de l'histoire est présentée seulement en quatre lignes, et éventuellement expliquée par les médiateurs selon la curiosités des visiteurs.

L'objet de la recherche est de documenter cette histoire et ces mémoires par l'enquête et l'image animée : Quel est le problème et pour qui ? Que sait-on et qui sait quoi ? Comment chacun en parle et pose les termes de la controverse ? Quelles sont les ressources ?

L'idée était de traduire en images ces questions et ces ressources en les mettant en dialogue et en tentant de réintroduire de la symétrie dans les échanges, alors qu'il existe de fortes asymétries dans les procédures officielles. Comment ces matériaux se sont construits dans le temps de la recherche ? Comment les utilise-t'on ?

#### [Visionnage de l'extrait n°1 : rencontre avec Monsieur Boudina et Monsieur Rivé]

La séquence présentée est le montage de deux entretiens réalisé pour le film-documentaire, avec Monsieur Boudina, ancien condamné à mort devenu sénateur et présent à une commémoration à Vaulx en Velin en octobre 2012, et Monsieur Rivé, directeur du Mémorial sur le site en juin 2013.

Marie-Thérèse Têtu explique que la scène filmée avec Monsieur Boudina n'était pas prévue, bien qu'elle soit d'une réelle importance pour la recherche. L'équipe était seulement venue faire des images de la commémoration quand, après la cérémonie, la caméra rangée, une connaissance prévient l'équipe de recherche qu'un habitant, avec une partie de sa famille, est venu remettre à Monsieur Boudina une photo d'un oncle guillotiné à Montluc. Cette scène montre que la mémoire des Algériens à Montluc est bien présente chez les immigrés et leurs descendants. Monsieur Boudina est reçu comme citoyen d'honneur à Vaulx en Velin célébrant une manifestation d'Algériens à Paris, alors qu'à Montluc son histoire reste marginale et il n'y est reçu seulement comme visiteur étranger.

Dans le second entretien, on découvre le directeur du Mémorial qui expose les problèmes que posent les mémoires des Algériens. Il présente Monsieur Boudina comme un Sénateur avant de le présenter comme un ancien condamné à mort : c'est d'ailleurs à ce titre qu'il a été accueilli au Mémorial. Il est préférable que certaines mémoires ne soient pas trop mises en lumière. Dans cette séquence, le montage comporte seulement des extraits d'entretiens, problème de choix qu'exige le film-documentaire, mais la plate-forme numérique permettra de trouver d'autres extraits plus longs, moins montés.

#### [Visionnage de l'extrait n°2 : rencontre avec l'historien et l'avocat]

La séquence visionnée a été réalisée avec un un historien dont le travail porte sur l'histoire des groupes de choc du FLN de la région lyonnaise dont une centaine ont été condamnés à mort à Montluc. La volonté était de le questionner et de le filmer sur les lieux où s'étaient probablement déroulés des événements en rapport avec la recherche. Le Mémorial a

facilement accepté que l'équipe tourne les images, dans la mesure où il s'agissait de filmer un historien dont le travail bénéficie d'une légitimité.

Dans cet extrait a été inséré un témoignage d'un avocat qui a bien connu la prison, le tribunal et les détenus, notamment des Algériens. Cela permet de faire dialoguer deux formes de discours sur l'histoire, qui se complètent sur des registres de narration différents, avec des attentions différentes entre l'acteur de l'histoire et l'histoiren.

D'autres parties de l'entretien avec l'avocat ont été chapitrées sur d'autres thèmes pour la plate-forme web. L'outil de la plate-forme permet, au fil de la vidéo, de visionner des plans du site mais également des cartes à l'échelle de la ville, de la France et de l'Algérie. Cela permet d'enrichir la documentation et de montrer autrement le circuit entre les camps et les prisons dont il est question dans la vidéo.

#### [Visionnage de l'extrait n°3 : Film « Retour à Montluc » + entretien]

L'équipe de recherche apprend qu'un réalisateur algérien, Mohammed Zaoui, réalise un film-documentaire sur le retour à Montluc d'un condamné à mort, Monsieur Boudina. Les deux hommes y sont reçus en octobre 2010 par le directeur du Mémorial qui ne pouvait pas refuser à un sénateur algérien une visite de son ancienne cellule. Mohammed Zaoui l'accompagne et filme, sans demander l'autorisation, une scène qui montre le directeur, embarrassé, devant les quatre lignes d'explications qui traitent de l'histoire de Monsieur Boudina et ses compagnons. La scène filmée traduit, en image, une des controverses autour de la conception du Mémorial et montre en situation la gêne et l'embarras du directeur du Mémorial lors de cette rencontre. Mohammed Zaoui donne son accord pour l'utilisation par l'équipe de recherche des extraits de son film pour enrichir la plate-forme web.

Pour le moment l'équipe de recherche a décidé de ne pas diffuser l'extrait monté avec cette partie provenant du film de M. Zaoui, le directeur du Mémorial n'ayant pas donné son autorisation. Pour M. Zaoui, l'absence d'autorisation n'a guère d'importance. Il a montré son film dans de nombreux festivals étrangers et trouve que cette scène démontre bien où en est, aujourd'hui, la France sur le rapport à ce passé.

Cette scène « controverse » pourra peut être prendre place sur la plate-forme numérique car il est possible d'y ajouter des liens et ressources externes.

#### [Visionnage de l'extrait n°4 : lectures de témoignages]

En 2013, l'équipe de recherche rassemble plusieurs témoignages : celui d'un ancien condamné à mort, celui d'un avocat lyonnais qui a assisté à l'exécution d'un de ses clients, et un autre de Monsieur Boudina. Il lui semble important de rendre compte de ces témoignages par l'image en filmant une lecture dans la prison par deux jeunes comédiens. Le tournage de cette scène est important à la fois pour sa qualité esthétique (filmique et théâtrale), sa qualité documentaire et de recherche, et ses enjeux politiques. En ce qui concerne le jeu des comédiens, il doit y avoir de l'émotion tout en préservant une juste distance. C'est une mise en scène mais qui doit être cohérente avec la position de

chercheurs vis à vis de leur objet de recherche. Du côté des enjeux politiques, il faut négocier avec les institutions responsables du Mémorial pour filmer à l'intérieur de pièces particulières en tenant compte de leur politique sur ces questions.

Les négociations ont duré plus de trois mois pour avoir l'autorisation de filmer les scènes dans le Mémorial sous condition d'un droit de regard sur ce qui va être lu et filmé. Les lectures de témoignages ne devront être faites que dans la partie occupée par les Algériens qui reste aujourd'hui très dégradée. Les contraintes politiques viennent bousculer l'esthétique et l'équipe doit s'y confronter. Dans le même temps, le matériel et l'équipe de tournage étant conséquent, une certaine tranquillité et légitimité sont assurées vis-à-vis des personnes du Mémorial présentes sur les lieux le jour du tournage.

#### 4 – Articulation entre l'image animée et le numérique : la plate-forme web

Les chercheurs souhaitent rendre compte des controverses quant à la conception de ce Mémorial. En articulant l'image animée au numérique c'est la possibilité d'enrichir les matériaux produits par la recherche (extraits de vidéos) qui était désirée. Bien que le documentaire permette déjà cela, l'outil numérique permet d'aller plus loin et rend possible d'autres lectures et d'autres interprétations en soumettant les matériaux au débat public qui peuvent également être enrichis par des contributions. Ainsi, articuler l'image animée et le numérique permet de donner accès à des éléments semi-travaillés de l'enquête, en plus grand nombre et en moins formatés, qui peuvent être re-composés, re-montés et réinterprétés. En termes de temporalité le numérique permet de donner à voir la recherche en train de se faire, et autorise alors l'enrichissement ou encore la transformation de la production.

En reliant l'image animée au numérique, un des objectifs est de pouvoir créer et offrir un outil collaboratif qui s'adresse à différents publics en proposant divers niveaux de lectures et de contributions des lecteurs.

Marie-Thérèse Têtu fait remarquer que la plate-forme web est le fruit d'une rencontre entre deux monde de la recherche : celui des informaticiens et des sociologues. Ensemble, ils partagent le souci de penser et concevoir les ressources du web pour favoriser une pluralité de lectures, d'interprétations possibles et de contributions des visiteurs. Les internautes peuvent enrichir, commenter, annoter les éléments du site et peuvent également contribuer à la modification de l'outil, ses fonctionnalités, affiner, modifier, enrichir son architecture et donc permettre aux chercheurs de voir apparaître de nouveaux questionnements, de nouvelles hypothèses et interprétations.

Marie-Thérèse Têtu expose les grandes questions quant à la conception de la plate-forme : Comment ordonne-t'on la matière ? Comment traduit-on architecturalement la recherche ? Quels sont les objectifs de la plate-forme ? Quels styles d'écriture employer ?

Pour répondre à ces questions, l'équipe a bénéficié d'un financement pour un stage d'une étudiante en master d' « Architecture de l'information » qui a élaboré, pendant cinq mois,

un prototype traduisant le dialogue que l'équipe de recherche a eu de manière continue sur les objectifs de la recherche.

Penser et concevoir une plate-forme web demande un dialogue à toutes les étapes : plus les sociologues parviennent à rendre compréhensible leur démarche, plus les informaticiens parviennent à trouver, bricoler, inventer et proposer des outils qui lui corresponde.

Un teaser de trois minutes à été réalisé afin de présenter la plate-forme et fonctionnalités. Il peut être destiné à plusieurs choses comme par exemple l'intervention dans un colloque, la recherche de financements ou encore pour attirer les internautes vers le site web.

#### [Visionnage du teaser]

L'architecture de la plate-forme se comprend en deux parties.

1 – **Explorer l'enquête**: c'est une description et une présentation de l'enquête, des matériaux collectés. Tout cela n'est pas purement descriptif mais contient les intentions et les interprétations des chercheurs ainsi que leur manière de travailler. Déjà à cette étape, les internautes peuvent intervenir. Ils peuvent suivre l'ordre proposé par les chercheurs pour comprendre l'enquête mais ils peuvent aussi choisir d'autres entrées dans la matière, une autre lecture.

L'architecture s'est élaborée à partir de l'enquête qui a été chapitrée en quatre partie : Qui fait le patrimoine ? Que font les visiteurs ? Les Algériens à Montluc ? Quelles histoires, quelles mémoires ? L'intention de cette plate-forme est d'exposer les termes du débat mais aussi d'engager des débats à partir du site selon différentes clés de lecture : le visiteur peut entrer dans l'enquête par les lieux mais également par des thèmes de débats, par des mots-clés ou encore par la chronologie.

Sur le site apparaissent donc tous les matériaux constitués (vidéos) mais également tous les documents qui se rapportent aux vidéos (photographies, articles de presse, documents écrits...)

2 – **Contribuer à l'enquête** : plateforme offre aux visiteurs des possibilités d'intervention : commenter au fil de la lecture des vidéos, ajouter des avis, des références et des mots-clefs. Les utilisateurs de la plate-forme peuvent y compris partager des documents, garder certains matériaux sur un espace de travail personnel, se constituer des playlists. Laisser la possibilité aux utilisateurs d'intervenir c'est laisser la possibilité de faire apparaître de nouvelles hypothèses, interprétations, de nouvelles ressources. C'est un travail collaboratif et évolutif.

Sur chaque vidéo il est possible de laisser un commentaire situé dans le temps de la lecture, cela permet, par exemple de savoir à quel moment et sur quel sujet le film fait débat. Visuellement, cela se traduit par des petites barres de couleur présentes sur la bande de lecture de la vidéo. Ce procédé s'inspire directement du modèle de la « conférence tweet-polémique » qui permet de réagir en direct.

Il existe alors quatre moyens d'intervenir sur la vidéo :

- 1 je suis d'accord avec ce qui est en train de se dire et j'apporte un argument
- 2 je ne suis pas d'accord avec ce qui est en train de se dire et j'apporte un argument
- 3 je pose une question
- 4 j'apporte une référence

L'exposition du fonctionnement du principe collaboratif de la plate-forme par Marie-Thérèse Têtu amène directement au temps de débat, de questions et de discussion collective.

## Temps d'échange et de discussion collective

L'assemblée aimerait savoir s'il y a un temps de réponse aux commentaires laissés et comprendre la manière dont tout cela est géré.

- M.T. Têtu répond en expliquant tout d'abord qu'il y a deux manières d'annoter :
- On peut premièrement annoter dans un espace personnel, soit privé soit à destination d'un cercle interne. Cet espace personnel n'est pas partagé sur la plate-forme.
- La deuxième façon de contribuer c'est d'envoyer son commentaire et demander qu'il soit publié sur la plate-forme. Dans ce cas là, la demande passe par un administrateur.
- **M.T. Têtu** explique que le partage public n'est pas automatique et que l'équipe se donne un temps de validation pour savoir ce qui va paraître ou non sur le site. Le sujet est tellement délicat et polémique que l'équipe se doit de modérer.
- **B.** Maurines précise qu'il faut alors réfléchir à ce qui est du domaine de l'ouvert et du fermé et que cela nécessite alors un professionnel qui gère le site.
- **M.T. Têtu** explique qu'effectivement cela demande du temps et que pour le moment l'équipe ne s'est pas décidée sur le sujet. De plus, ce n'est pas une préoccupation qui s'arrête à seulement gérer le site, mais cela peut devenir un véritable projet de recherche en lui même. Elle continue en disant que tous les commentaires vont aussi permettre à l'équipe de revoir son indexation, en fonction des réactions : le numérique ce n'est pas comme une

publication close, on peut l'enrichir à tout moment, « il faut jouer le jeu du numérique jusqu'au bout », c'est-à-dire-l'entretenir.

- **B.** Maurines ajoute que c'est ce qu'il y a de plus compliqué financièrement. Les platesformes peuvent rester actives mais il faut un salarié pour pouvoir les gérer, les actualiser.
- **M.T. Têtu** répond que dans le cas de sa recherche il y a plusieurs usages envisageables et que pour le moment aucune limite n'est posée. Bien qu'elle se demande à quoi va servir la plate-forme si elle n'est plus activée, elle précise que le Mémorial pourra par exemple y avoir accès et aurait intérêt à s'en servir. Elle peut aussi servir comme fond de la recherche pour une communauté de chercheurs.
- **C. Gauthier** demande quand est ce que le site sera actif.
- M.T. Têtu explique que pour le moment il n'y a pas de date précise. Un nouveau projet pour le développement du site et son expérimentation auprès de plusieurs publics ciblés vient d'être déposé avec une demande de financement. L'équipe s'est donnée un an mais restent plusieurs solutions pour s'organiser. Étant donné que la recherche se travaille par chapitre, l'équipe peut se dire qu'une fois le chapitre sur les Algériens terminé il peut être publié et ils peuvent ouvrir le site. Cependant, c'est à réfléchir car s'il n'y a que la partie « Algériens à Montluc » et qu'il n'y a pas les liens vers les autres endroits, cela perd peut être du sens.
- **M.T. Têtu** précise qu'il reste encore beaucoup de travail de montage de vidéo, d'écriture de textes explicatifs, d'indexation...
- **C. Gauthier** expose le fait qu'avec ce principe du numérique la recherche devient alors sans fin.
- **B. Maurines** ajoute que ce format paraît bien correspondre pour un sujet de recherche comme celui de la mémoire puisque chacun paraît stabilisé même si chacun contribue à son évolution. Concernant d'autres sujets, au moment de la publication du site, peut être que la recherche serait caduque.
- **M.T. Têtu** répond que cela n'a pas vraiment d'importance, peut-être qu'au moment de la publication du site internet, une exposition sur les Algérien sera réalisée au Mémorial. La volonté de cette recherche c'est de dire comment on en est arrivé là, exposer le problème à un moment donné de l'histoire.
- **G.** Ronsin aimerait savoir quelles sont les normes de l'adaptation de l'image pour le web.
- **M.T. Têtu** répond qu'il y a tout d'abord le format avec la durée. Si une vidéo dépasse douze minutes, les gens ne vont pas accrocher. Ensuite, il y a également des normes techniques que l'on peut connaître en se mettant en contact avec des informaticiens. Le plus souvent c'est un travail d'équipe entre le monteur et l'informaticien.

- **H. Girardot-Pennors** ajoute qu'il y a aussi la possibilité d'aller sur des forums collaboratifs où beaucoup d'informations peuvent être données.
- **H. Girardot-Pennors** veut savoir si l'équipe a porté un regard réflexif sur ce que le fait d'utiliser cet outil a contraint chacun à faire. Est-ce que l'outil a orienté l'enquête ? De plus, elle demande si l'équipe s'est penchée sur la question de la relation entre la caméra et le terrain.
- M.T. Têtu explique que l'équipe de recherche arrive désormais dans une phase où elle a plus de recul sur la recherche en elle-même et sur l'outil. Elle pense que dans tous les cas, il y a toujours des contraintes qui apparaissent à partir du moment où l'image animée et le numérique sont utilisés. Cependant, cela tient autant à l'objet de recherche qu'aux formes de représentations choisies. Par exemple, tout le hors-champ que Marie-Thérèse Têtu a raconté à l'assemblée pendant ce séminaire n'apparait pas toujours, ou n'est pas explicité. De plus, la présence de la caméra formate les propos dont les enquêtés savent qu'ils sont tenus publiquement, bien que cela ne soit pas le cas pour certaines scènes filmées où les participants oublient la caméra qui n'est pas au centre de leur attention ni de la scène.

Il y a donc des contraintes mais cela correspond finalement à l'objet de l'enquête qui est en partie d'amener les acteurs à faire connaître publiquement leurs actes et leur manière de les justifier, de les argumenter et accepter qu'ils fassent partie du débat public à égalité avec les perspectives d'autres acteurs dont la voix n'a pas la même légitimité.

Les chercheurs qui mènent l'enquête, organisent les matériaux sont bien présents bien qu'ils n'aient pas le dernier mot. Ils peuvent cependant s'exprimer par d'autres formes de représentation comme celui de l'article scientifique. Finalement, la manière de mener cette recherche est très présente dans l'architecture du site. L'intention des auteurs n'est pas dite clairement mais elle est sous-jacente, c'est le discours officiel qui est interrogé.

- H. Girardot-Pennors demande s'il y a eu des étapes de recherches préalables non filmées.
- **M.T. Têtu** répond qu'il y en a eu un peu au début mais que l'image est arrivée très rapidement dans la recherche. Parfois la caméra a contraint la recherche provoquant des refus d'entretien. On entre dans un champ qui est celui du refus de l'enquête mais qui se double du refus de la caméra. Après, il y a d'autres cas où il n'y a pas de refus mais où l'on sent que les images ont un enjeu fort, comme avec des acteurs qui demandent un droit de regard des images montées. Il y a une importance forte de déontologie.
- **C. Gauthier** se pose la question de la manière dont laquelle l'analyse que l'on fait d'une situation peut apparaître sur le site.
- M.T. Têtu explique que les simples propos filmés font sens et que l'analyse se situe à la croisés des éléments publiés. Le web-documentaire est un processus d'écriture et de mise en perspective. L'image animée ne fait qu'une partie du travail et ouvre des possibilité d'interprétation et d'analyse qui n'existent pas avec le texte uniquement.

Ensuite, sur le site, il est possible de mettre des liens pour développer la publication dans un cercle plus académique, avec des vidéos, du texte et des analyses écrites.

- **M.T. Têtu** ajoute qu'avec cet outil il y a aussi la notion de temps long qui devient importante. Par rapport à un film, le web-documentaire devient une ressource qui se renouvèle de façon permanente, c'est comme de la recherche en marchant qui ne s'arrête jamais.
- **H. Girardot-Pennors** précise que le film documentaire peut être un objet stable à un moment donné mais qu'il peut se renouveler, les traces ne s'effacent pas. Les films peuvent être travaillés une nouvelle fois et susciter le débat bien qu'il y ait une unité de lieu et de temps.
- **M.T. Têtu** précise qu'aujourd'hui on produit souvent de la recherche en cours et que l'on se situe de moins en moins dans des étapes définies par un début et une fin. La publication de la recherche entre de plus en plus en adéquation avec la société dans le sens où l'on montre plus un dispositif en tant que tel qu'une œuvre en elle même.

La question qui reste ouverte est de savoir si l'outil va fonctionner ou non. Faire du collaboratif nécessite de vraies compétences qui ne s'inventent pas. Si le côté collaboratif de l'outil ne fonctionne pas, il n'aura plus la même pertinence.

Aussi, il est possible d'encourager le collaboratif en imaginant des procédés lors d'événements comme les festivals. Il est possible de faire une projection auprès d'un public et de demander à chacun, par la suite, de commenter les vidéos via des postes informatiques prévus à cet effet. Il reste de multiples formes à inventer pour encourager le collaboratif.